

LA LETTRE DE LA MAIRIE



Montreuil-sur-Epte

Évènements :

Samedi 25 mai : les Mamans à l'honneur dans la salle du Mil'Clubs

Samedi 15 juin : Fête des Enfants sur l'esplanade avec tous les élèves du regroupement scolaire... et à 18h : Aubade- apéro avec le groupe OBOMANIA

Mardi 25 juin : Conseil communautaire de la communauté de communes suivi d'un barbecue convivial préparé par le Foyer rural



Samedi 6 juillet : Fête de l'été , de la Mairie à la place d'Ansicourt avec lampions et musique et boissons offertes par le Foyer rural

Dimanche 7 juillet : Vide grenier

Résultats de la tombola du vide grenier du 7 juillet :

- | | |
|------------------------------------|---------------------------|
| • 1er lot - un téléviseur : | M. Claude BERIL d'Herblay |
| • 2ème lot - un baptême de l'air : | Mme Thérèse BEAUFOR |
| • 3ème lot - un panier garni : | Mlle Emilie BIVILLE |

À venir : jeudi 29 août à 18h : Commémoration au Monument aux Anglais, chaussée d'Aveny

Dernières décisions du conseil municipal :

- Organisation du vide grenier du 7 juillet et fixation des tarifs
- Renouvellement du contrat aidé de l'adjoint technique communal
- Recomposition du conseil communautaire de la Communauté de communes Vexin-Val de Seine

Travaux voirie

- Réfection complète de la voirie rue de la Vallée et rue Saint Denis (travaux financés par le Conseil départemental)
- Réfection de la voirie de la Chaussée d'Aveny (travaux financés par la communauté de communes)
- Réfection partielle de La rue François Foucard à l'entrée du village (travaux financés par la commune)
- Réfection à venir de la rue du Ruisseau et mise en place de dispositifs pour ralentir la vitesse des véhicules (travaux financés par la commune)

Pass Activités Jeunes

Tous les jeunes de 8 à 16 ans intéressés doivent venir retirer leur pass en Mairie (se munir d'une photo d'identité)

Quelques conseils et recommandations avant de partir en vacances :

Lutte contre les bruits gênants -

Afin de protéger la tranquillité du voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage bruyants ne peuvent être effectués que :

- De 8h30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19h30 du lundi au vendredi ,
- De 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures le samedi ,
- De 10 heures à 12 heures le dimanche et les jours fériés.

Élimination des déchets -

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit .
(Règlement sanitaire départemental)

Entretien des plantations mitoyennes -

Vous devez procéder à l'égouttage de vos plantations (haies, arbres et arbustes) lorsque celles-ci empiètent sur le domaine public. En cas d'incidents (rupture de câbles aériens) ou d'accidents (gêne à la circulation des piétons), votre responsabilité sera engagée.

Lutte contre les frelons asiatiques -

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, prévenez rapidement la Mairie qui engagera les démarches nécessaires pour sa destruction (opération financée par la communauté de communes CCVVS) . Plus d'information sur les panneaux d'affichage.

Avant votre départ , jouez la carte de la sécurité-

Faites relever votre courrier par un voisin. Signalez votre absence à la gendarmerie (opération Tranquillité vacances - formulaire disponible en Mairie). Soyez silencieux sur les réseaux sociaux

Les membres du Conseil municipal vous souhaitent de bonnes et belles vacances.

Consultez le site de la commune pour vous tenir au courant des manifestations à venir, des informations récentes, et des activités de vos élus.

Adresse du site : <https://montreuil-sur-epte.fr>.

Du 14 juillet à fin août , le secrétariat de Mairie sera ouvert tous les mardis de 16h à 18h30

En cas d'urgence , appelez le 01 34 67 61 68